



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E11131

VALABLE JUSQU'AU 18/10/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1960
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 04/08/2004
1 898 864

Raison sociale : VIRIA (AGENCE)
Sigle : VIRIA
4 QUAI DE NORMANDIE
CS 65366
14000 CAEN CEDEX 4

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 284577730

Téléphone : 02 31 70 71 71
Portable : 0685931517

Fax :

Siret : 384 577 730 00045

Code NACE : 4671Z

Numéro caisse de congés payés : 38070300K

Site Internet :

E-mail : contact@viria.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA F65121N

Responsabilité légale :

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA F65121N

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/07/2023

Effectif moyen : 126 Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5112 | Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE | 19/10/2023 |
| 5213 PROB | Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE | 19/10/2023 |
| 5214 PROB | Installation de chauffage à gaz décentralisée : aérotherme, radiants, générateur d'air chaud Mention RGE | 19/10/2023 |
| 5274 | Exploitation d'installation de chauffage et de rafraîchissement avec garantie totale dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE | 16/06/2021 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 01/01/2021 |

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.